

MASTER Psychologie sociale, du travail et des organisations (PSTO)

Psychologie sociale, du travail et des organisations



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Psychologie



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse - Jean
Jaurès

Présentation

Objectifs

Le **master "Psychologie sociale, du travail et des organisations"**, constitué de 350H en M1 et de 350H en M2, entend fournir les enseignements fondamentaux et appliqués nécessaires à la prise en charge des missions et activités du praticien en PSTO.

Savoir-faire et compétences

À l'issue de la formation, les étudiants doivent posséder les compétences inhérentes à sept registres, en référence au modèle européen de la discipline (référence ENOP, EAWOP) :

- * **des méta-compétences** permettant l'orientation et la compréhension des activités : il s'agit d'acquérir les connaissances relatives à la construction de la PSTO, au contexte dans lequel les théories et pratiques se sont développées et évoluent et à la façon dont elles prennent place dans un contexte économique, sociologique et culturel particulier.
- * **des connaissances théoriques explicatives** : il s'agit (1) d'acquérir les connaissances théoriques et empiriques

relatives aux mécanismes et processus psychosociaux liés aux domaines d'activités du psychologue social, du travail et des organisations : Analyse du travail, Formation, Ressources Humaines, Accompagnement des carrières, Santé au travail, Évaluation et Sélection professionnelles... ; (2) de savoir mobiliser ces connaissances lors des situations-problèmes.

- * **des compétences techniques ou « savoir-faire »** : il s'agit de comprendre comment les réalités empiriques du travail et les phénomènes psychosociaux s'influencent mutuellement afin de pouvoir agir sur le travail et les systèmes organisationnels, sur les dispositifs de formation, d'orientation ou de sélection.
- * **des compétences diagnostiques** : il s'agit d'être en capacité d'utiliser des méthodes et des outils valides (observations, tests, entretiens, enquêtes, analyses statistiques et de contenu, etc.) permettant d'évaluer les activités professionnelles et/ou organisationnelles.
- * **des compétences d'intervention** : ces compétences concernent la capacité à mener une intervention ayant trait à la (re)conception d'activités, d'outils ou d'environnements professionnels, d'élaborer une démarche en PSTO dans les domaines de la gestion du personnel, de l'orientation, de l'évaluation, de la formation et du changement organisationnel ; plus largement de consolidation d'équipes et de développement des individus et des collectifs de travail.
- * **des compétences d'exercice professionnel** : ces compétences intègrent les capacités à analyser, interpréter,

évaluer, synthétiser, négocier, planifier et valoriser des actions ou interventions en PSTO, communiquer (oralement et par écrit) et interagir avec des publics variés, s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, se documenter à partir d'un problème particulier posé par une personne, un groupe ou une structure. L'éthique professionnelle constitue un aspect fondamental de cette mise en oeuvre de compétences ; la capacité à utiliser les TIC et à développer de nouveaux instruments d'analyse et d'intervention professionnelles est également visée.

- * **des compétences de recherche** : il s'agit de savoir formuler et/ou reformuler une problématique de recherche, effectuer une revue de littérature, élaborer un plan d'études et un échantillonnage, recueillir des données, les traiter et les analyser, rendre un rapport de recherche répondant aux exigences scientifiques et éthiques.

Admission

Conditions d'admission

- * Vous devez avoir validé un bac + 3 (180 ECTS) et devez déposer une demande d'admission sur la plateforme nationale [Mon Master](#).
- * **Pour les étudiant·e·s extra-européen·e·s**, la candidature s'effectue sur [Études en France](#).
- * **Par validation des acquis professionnels (VA85) ou de l'expérience (VAE)** : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
- * **Les étudiant·e·s de l'Université Toulouse - Jean Jaurès** ayant validé la première année de master sont autorisé·e·s à s'inscrire en 2e année du parcours correspondant sur l'application [APO.WEB](#).
- * **Par validation des acquis professionnels (VA85) ou de l'expérience (VAE)** : déposez votre demande auprès du service de la formation continue
- * **Dans les autres cas : réorientation, changement d'université, reprise d'études, validation des études supérieures (VES)**

Formation(s) requise(s)

Cette formation est ouverte aux titulaires de la Licence de Psychologie (et nécessaire pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du Master).

Et après...

Insertion professionnelle

Au terme des deux années de Master en PSTO (consécutives à une licence en psychologie), les étudiants diplômés accèdent au métier de psychologue (protégé par un titre) et peuvent s'insérer dans les domaines suivants :

- * de la formation professionnelle et de l'intervention en organisation : les structures employeuses sont notamment les cabinets de consultants, les centres de formation privés ou publics, les organismes collecteurs des fonds de formation (OPCA), les services de formation d'entreprise ou de la fonction publique ;
- * du recrutement, du conseil professionnel, de l'aide à l'insertion et de la gestion des ressources humaines : les étudiants s'insèrent, en majorité, dans des cabinets spécialisés en recrutement et en reclassement professionnels, dans les structures d'aide à l'insertion telles que Pôle Emploi, des organismes spécialisés dans l'insertion des travailleurs handicapés (CRP), dans des agences d'intérim, dans les services des ressources humaines d'entreprise ou de la fonction publique, dans les centres de bilan de compétences ;
- * de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques : les débouchés sont principalement offerts par les cabinets privés de consultants et d'expertise, les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les Services de Santé au Travail interentreprises ou intra-entreprises, les services spécialisés des entreprises et des structures publiques (services "hygiène, sécurité et conditions de travail" par exemple).

Contact(s)

Autres contacts

Contact scolarité

Martine LAVABRE | [✉ mastermentionpefpsto@univ-tlse2.fr](mailto:mastermentionpefpsto@univ-tlse2.fr) |
05 61 50 48 46

[✉ Annuaire du service de la Formation Continue](#)

Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)